

MUTUALIZE CORPORATION
Société anonyme au capital de 1 315 016.59 euros
25 C rue de Ponthieu - 75008 PARIS
482 899 002 RCS PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2017**

Chères et Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce notamment pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration dans sa réunion du 11 février 2016 a décidé que les fonctions de Président et de Directeur Général seront exercées par la même personne, savoir Monsieur Xavier AZALBERT, cette option étant prise pour la durée du mandat du Président.

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE –
ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES.**

L'exercice 2016 a été marqué par les éléments suivants:

BUSINESS

- La mise en place opérationnelle des différents business, et le règlement des litiges antérieurs ;
- La montée progressive de l'audience France Soir ;
- La refonte complète de Zexpert, pour arriver à une conformité légale complète suite aux modifications intervenues notamment par les lois Hamon et Macron ;
- Le redéveloppement de la base de clients et de mandataires de itpret
- La reconstruction de l'équipe de management

JURIDIQUE/LEGAL

- La réduction de capital à zéro, suivie d'une augmentation de capital de 1 315 017 euros émise au nominal, qui a été sursouscrite par les actionnaires en décembre 2016 ;
- La reprise de la cotation fin décembre 2016 ;
- La recherche d'un nouvel investisseur, trouvé en fin d'exercice, à qui deux augmentations de capital successives ont été réservées (fin décembre 2016 et fin janvier 2017), opérations non encore dénouées dans l'exercice 2016 ;
- Le transfert du siège social au 25C rue de Ponthieu à Paris.

En conséquence, l'exercice social 2016 se solde par une perte comptable de 765 488 €, pour des capitaux propres positifs de 1 194 922 € et une trésorerie positive nette de 681 473 €.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le début d'année 2017 voit l'audience du media France Soir atteindre plus de 2 millions de visiteurs uniques à fin mars, en progression continue et prometteuse. De ce fait, la filiale Shopper Union va pouvoir développer ses recettes publicitaires, ce qui va contribuer à mettre à l'équilibre financier le media du groupe et permettra également à MUTUALIZE CORPORATION de facturer ses redevances de marque à SHOPPER UNION. Le moyen de paiement n'est pas encore opérationnel, mais des décisions sont en cours consistant à envisager l'acquisition d'une plateforme technologique prête à l'emploi. L'activité de courtage de crédit exploitée dans la filiale IT PRET se développe et le chiffre d'affaires est en progression satisfaisante. Le lancement du jeu ZExpert dans sa configuration initiale a été abandonné, et un nouveau concept, validé juridiquement par écrit par un cabinet d'avocats spécialisés, autorise désormais le lancement, programmé pour fin 2017. Un travail considérable a été aussi accompli avec les autorités de tutelles pour la remise des états réglementaires. En dernier lieu, la prise de participation dans une société de financement participatif est en cours.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité de recherche et de développement n'a été effectuée au cours de l'exercice social.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

La situation financière de la société a été très largement assainie par l'augmentation de capital, sursouscrite, réalisée en décembre 2016. Même si le résultat 2016 est déficitaire, notamment en raison d'abandons de créances au profit des filiales, les perspectives pour 2017 semblent se présenter favorablement. La société attend la libération de la souscription à hauteur de près de 5 millions d'euros, obtenue auprès d'un nouvel investisseur, pour lancer notamment les actions de croissance externe et les développements internes qui nécessitent certains recrutements.

Les capitaux propres et les capitaux prudentiels sont très largement supérieurs, à fin 2016, au minimum requis par la réglementation. La société par ailleurs s'est rapprochée de l'ACPR pour finaliser sa mise à jour avec la transmission par voie électronique des états SURFI qui avaient été transmis sous forme de tableaux excel.

Dès la libération de la souscription, la trésorerie de la société sera largement suffisante pour lancer les projets en cours. L'objectif d'atteindre l'indépendance financière vis-à-vis des actionnaires est proche, ainsi que le passage des comptes de résultats en boni d'exploitation.

Les risques identifiés pesant sur la société à fin 2016 sont les suivants :

- Dépendance à court terme du soutien financier des actionnaires tant que l'augmentation de capital en cours ne sera pas constatée définitivement,
- Lancement du jeu-concours dont le succès n'est pas mesurable par avance,
- Respect du timing de lancement des opérations,
- Maintien de l'agrément d'établissement de paiement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient quatre participations au 31 décembre 2016.

1) SHOPPER UNION France S.A.S

La première, SHOPPER UNION FRANCE S.A.S., détenue intégralement par MUTUALIZE CORPORATION S.A., a été constituée le 28 mars 2013. Elle a pour objet le commerce électronique et toute prestation de service et activités liées à Internet, ainsi que la communication d'informations en ligne et sur tous supports.

L'activité de la société SHOPPER UNION FRANCE, peut être analysée comme suit :

L'exercice au 31 décembre 2016 s'est clôturé avec un bénéfice de 61 425 euros.

Cette société a obtenu les résultats suivants :

Chiffre d'affaires : 74 626 euros

Résultat d'exploitation : - 306 798 euros

Résultat courant avant impôt : -312 017 euros

2) S.D.A.U.G France S.A.S

La seconde participation, S.D.A.U.G. FRANCE S.A.S., détenue intégralement par MUTUALIZE CORPORATION SA, a été constituée le 28 mars 2013. Elle a pour objet le conseil en communication, l'élaboration de supports d'information et de communication, notamment électroniques et (ou) informatiques.

L'activité de la société S.D.A.U.G. FRANCE S.A.S peut être analysée comme suit :

L'exercice au 31 décembre 2016 s'est clôturé avec un bénéfice de 274 381 euros.

Cette société a obtenu les résultats suivants :

Chiffre d'affaires : 265 000 euros

Résultat d'exploitation : - 4 337 euros

Résultat courant avant impôt : -8 135 euros

3) IPRET SàRL

La troisième participation, IPRET SàRL, est détenue intégralement par MUTUALIZE CORPORATION SA (société constituée en novembre 2012).

Elle a été acquise par rachat de titres au cours de l'exercice 2015 pour 1 000 €.

Elle a pour objet la vente de progiciel informatique et toutes activités pouvant s'y rattacher.

L'activité de la société IPRET SàRL peut être analysée comme suit :

L'exercice au 30 juin 2016 s'est clôturé avec une perte de 68 219 €.

Cette société a obtenu les résultats suivants :

Chiffre d'affaires : 27 741 €

Résultat d'exploitation : -66 321 €

Résultat courant avant impôt : -68 091 €

4) IT PRET SàRL

La quatrième participation, IT PRET SàRL., est détenue à 67.9% par MUTUALIZE CORPORATION SA (société constituée en octobre 2006).

Cette participation a été acquise par rachat de titres au cours de cet exercice pour 15 001 €.

Elle a pour objet le courtage en crédits immobiliers, le courtage en opérations de banque et en service de paiement

L'activité de la société IT PRET SàRL peut être analysée comme suit :

L'exercice au 30 juin 2016 s'est clôturé avec un bénéfice de 252 181 euros.

Cette société a obtenu les résultats suivants :

Chiffre d'affaires : 1 472 044 euros

Résultat d'exploitation : 258 195 euros

Résultat courant avant impôt : 252 590 euros

INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Le nombre total d'actions composant le capital social à la date de clôture de l'exercice est de 131 501 659 contre 263 003 318 à fin 2015. Les actions anciennes ont été annulées fin 2016, préalablement à une augmentation de capital réalisée le même jour.

Le Conseil d'Administration rappelle que les actionnaires dont les actions sont détenues depuis plus de deux ans disposent, au titre des actions concernées, de droits de vote doubles. A la fin de l'exercice 2016, aucun actionnaire ne dispose donc de droit de vote double.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

L'AG du 14 février 2015 a décidé de réserver aux salariés de la société une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L 443-5 du Code du travail.

Elle a également décidé :

- que le Conseil d'administration disposera d'un délai maximum de 12 mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L 443-1 du Code du travail ;
- d'autoriser le Conseil d'administration, à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter du 14 février 2015, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 20 000 euros qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions de l'article L 443-5, al.3 du Code du travail ; en conséquence, cette autorisation a entraîné la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Cette autorisation est échue depuis le 14 avril 2017 et n'a pas été utilisée au cours de la période en raison de l'absence de salariés dans la société.

L'AG du 17 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société au profit de salariés et dirigeants de la Société et à augmenter corrélativement, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal qui ne pourra excéder 20 % du capital social, par prélèvement sur les réserves disponibles de la société à l'expiration de la période d'acquisition de ces actions gratuites rendant leur attribution définitive.

L'attribution gratuite des actions nouvelles à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition, dont la durée minimale est fixée à deux ans. Pendant cette période, les bénéficiaires ne seront pas titulaires des actions qui leur auront été attribuées et les droits résultant de cette attribution seront incessibles.

En cas de licenciement pour motif personnel ou de démission pendant cette période d'acquisition, les bénéficiaires perdent leurs droits à l'attribution gratuite des actions.

L'autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois à compter du 17 juin 2016.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 91 jours et plus
Exercice au 31.12.2016	220 k€	-	-	-
Exercice au 31.12.2015	11 k€	12 k€	3 k€	103 k€

Certaines dettes fournisseurs à 120 jours peuvent être la conséquence de litiges (non livraison, contestation de prix, attente d'un avoir, etc...).

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS - UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 127 522 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 157 161 euros contre 47 291 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 568 170 euros contre 623 525 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à – 411 010 euros contre – 576 235 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 45 316 euros contre 187 425 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 11 422 euros contre 78 257 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 contre 3 au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de -40 265 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -451 275 euros contre -584 770 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de – 314 213 euros, et en l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 765 488 euros contre une perte de 933 279 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 892 822 euros contre 958 997 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R225-102 du Code de commerce.

INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif total au 31 décembre 2016 s'élève à 0 personne.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 765 487,61 euros :

- à hauteur de 643 625,39 euros sur le compte « réserve indisponible pour apurement de pertes » constituée à l'occasion de la réduction de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2016
- et pour le solde, soit 121 862,22 euros, par affectation au compte « report à nouveau ».

Reconstitution des capitaux propres

Les capitaux propres de la Société ayant été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social, il sera demandé à l'assemblée générale de constater la régularisation de la situation de la Société.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 252 694 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

A noter que les abandons de créances à caractère financier opérés au profit des filiales ont fait l'objet de réintégrations fiscales dans leur totalité.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2016 dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Monsieur Jean FOLTZER, administrateur, est gérant de la société civile FOLTZER-FLACH et ASSOCIES, co-gérant de la SARL AUDITEX REVISEURS, gérant de la SCI CAJE, et Président d'EUROCLASS IPO.

Francis LIMON, administrateur, est gérant de la SCP LIMON ROCQUES DESVALLEES

Stéphane LAPORTE, administrateur, est gérant de la SàRL Stéphane Laporte Conseil.

Xavier AZALBERT, administrateur et Président du Conseil d'Administration, est titulaire des mandats suivants :

Nom de la société	Forme juridique de la Société	Fonction	Pays
SIP SA (administrateur de Valgo)	SA	Administrateur	Française
Aménagement Antibes les Pins	SAS	Président	Française
Aménagement Jardins d'Europa	SAS	Président	Française
Aer	SARL	Gérant	Française
SAS Eco-Applications	SAS	Président	Française
SAS E-Square	SAS	Président	Française
MUTUALIZE CORPORATION	SA	Président	Française
Dial once holdings limited	ltd	Director	Irlande
Dial Once IP Limited	ltd	Director	Irlande

Il exerce depuis le 11 février 2016 les fonctions de Président Directeur Général dans la société. Depuis le 25 mars 2016, il est le représentant permanent de la société MUTUALIZE CORPORATION, Président des filiales S.D.A.U.G. France et SHOPPER UNION France.

Il est également le gérant des filiales IT PRET et I PRET.

Monsieur François VUYLSTEKE, administrateur depuis le 27 janvier 2017, est gérant de la SàRL MARINE LNG, de la SCI T.E.A.M. et de la SàRL SEGUNUS.

NOMINATION / REVOCATION D'ADMINISTRATEURS

Aucun mandat n'est à pourvoir à ce jour.

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Un tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital est joint au présent rapport.

Il vous sera en outre donné lecture du rapport complémentaire du Conseil d'Administration sur l'utilisation de ces délégations.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports de votre Commissaire aux comptes vous seront présentés.

Le Conseil d'Administration